



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E83416

VALABLE JUSQU'AU 24/03/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 28 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2004 B 692

Siret : 479 575 813 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4023051

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 7510008404

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 21123809520

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : CONSTRUCTIONS SG

9 RUE DU MUCKENTHAL
67140 BARR

Téléphone : 03 88 08 92 05

Portable :

Site Internet : www.facebook.com/constructionssg

E-mail : hungseb@yahoo.fr

Responsabilité légale :
HUNGERBUHLER SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / HUNGERBUHLER
GREGORY GÉRANT

Fax : 03 88 08 92 05

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	19/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.